

nomique auquel fait suite une minute de pieux mysticisme devant la tombe de Michel Le Nobletz.

Nous revenons vers l'Est, c'est-à-dire vers Brest, non sans avoir contemplé, chemin faisant, la mer et les côtes opposées, formant l'antichambre de la rade de Brest, avant l'étranglement du Goulet. Une autorisation du Préfet maritime nous permet d'entrer dans le château de Brest, puis nous voguons vers Plougastel-Daoulas et son calvaire, par le gigantesque pont, d'où la vue sur la Rade ou sur l'Elorn est sans égale.

Dernière étape, conclusion où se mêlent l'art, l'histoire et la sympathie, au seuil de l'église de Pencran et du château de Chef-du-Bois, le général et M<sup>me</sup> la Comtesse de Rosmorduc nous accueillent avec leur amicale bonté, en dignes héritiers d'un nom vénéré des historiens bretons. Il fallut, le jour tombant, nous arracher à la contemplation d'un panorama shakespearien et à l'ambiance la plus délicieuse pour reprendre vaillamment notre véhicule.

Le jeudi 19 juillet est l'ultime manifestation du Congrès. Notre car nous conduit vers les monuments les plus « classiques » de la vallée de l'Elorn : l'église, à l'incomparable vitrail et les ruines de l'antique « burgh » de la Roche-Maurice ; salut rapide à la Martyre ; examen attentif des ensembles mortuaires et triomphants de Lampaul-Guimiliau, de Guimiliau et de Saint-Thégonnec. Là se termine le Congrès, après l'heure du déjeuner. Chacun s'éloigne dans des directions diverses, ravi des heures trop courtes passées en aimable et docte compagnie, et se donnant rendez-vous, l'année prochaine, dans les Côtes-du-Nord.

---

## NÉCROLOGIE

---

M. Olivier MARTIN, membre de l'Institut, qui vient de terminer une carrière illustre d'historien du droit, a été inhumé à Jugon, le 12 mars dernier. Né à Binic en 1879 il avait inauguré ses fonctions de professeur à la Faculté de

Droit de Rennes (1) avant d'entrer à celle de Paris. Très attaché à sa province il avait donné à notre société outre plusieurs comptes rendus deux remarquables études l'une sur la Coutume de finport (*Mémoires*, t. II, 1921), l'autre sur Noël du Fail et le rôle social de la Noblesse (*Mém.*, t. VIII, 1927).

Nous déplorons aussi le décès de M. Eugène DÉPREZ, professeur à la Faculté des Lettres de Rennes de 1913 à 1941, décès survenu le 19 août 1951. M. Déprez qui appartenait à notre Comité depuis 1928 avait publié dans nos *Mémoires* (t. VII, 1926) un article remarquable sur la querelle de Bretagne de la captivité de Charles de Blois à la majorité de Jean IV.

## CONSIDÉRATIONS SUR UN ADJECTIF

(*Episcopus corisopitensis*)

En Cornouaille, en 848, siégeait un évêque du nom de Félix, que Nominoë dépouilla de son siège cette année-là sous l'inculpation de simonie. Dans le texte des *Gesta sanctorum Rotonensium*, écrit entre 868 et 876, probablement vers 870, nous trouvons cet évêque désigné par les mots *episcopum nomine Felicem corisopitensem*. L'adjectif *corisopitensis*, qui n'apparaît dans aucun texte plus ancien, mais que porte encore de nos jours l'évêque de Quimper et de Léon, a-t-il une origine réellement ancienne, antérieure à la rédaction des *Gesta*? La question ne va pas sans intérêt pour l'histoire des premiers siècles bretons. Aussi ne doit-on pas s'étonner que M. François Merlet ait tenu à le traiter à fond en lui réservant une vingtaine de pages dans la deuxième partie — parue dans le récent tome XXXI (1951) de nos *Mémoires* — de sa remarquable étude sur la *Formation des diocèses et paroisses de Bretagne*.

(1) Nommé chargé de cours à la Faculté de Rennes en 1906, agrégé en 1908, titularisé dans la chaire de droit romain le 10 février 1919. M. Olivier Martin a exercé ses fonctions à Rennes jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1922, date de sa nomination à la Faculté de Droit de Paris.

Je dois ces précisions à une obligeante communication de M. le doyen Bouzat.